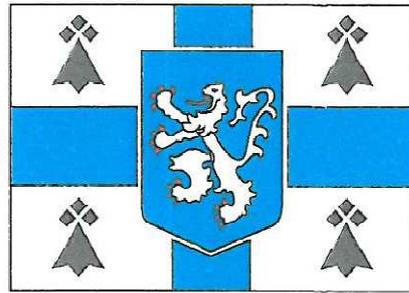




mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'Informations Communales : MARS 2014
Keleir ar Gumun : MEURZH 2014
N° 104

Sommaire : **Krennadur :**

Infos pratiques et agenda des manifestations
Fête du chant
A travers la commune...
Conseil municipal
Vie associative
Informations diverses

*“Barnit ar re all
Evel ma fell deoh beza barned”*

*« Jugez les autres
Comme vous voulez qu'on vous juge »*

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12. Fermée le lundi matin.

Permanences du Maire et des Adjointes

Sébastien Stéphan

Maire

Sur Rendez-vous

Jean-François Philippe

Adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement

Vendredi de 11 h à 12 h sur RDV

Danièle Salm

Adjointe aux affaires sociales, aux affaires scolaires et à la communication

Vendredi de 11 h à 12 h sur RDV

Yves Tymen

Adjoint aux finances, à l'agriculture et à la gestion du patrimoine

Sur Rendez-vous

Monique Cariou

Adjointe à la culture, la jeunesse et les sports

Mardi de 11 h à 12 h sur RDV

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez –
Tél : 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Urgences médicales :

appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier :

Petitbon Marie-Louise –

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec :

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

Le samedi, départ à 9h30 de votre domicile et retour à 12 h.

Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

Transport à la demande

Pays de Douarnenez

0 810 810 029

Transport Penn ar Bed

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs:

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10 h

Radios en langue bretonne :

Radio Kerné sur FM 92.0 et 90.2

Arvorig FM sur FM 91.7

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
20 avril 2014	Printemps de la gare	Terrain des sports	Comité d'animation et les Jardins de la Vallée du Juch
21 avril 2014	Repas de crêpes	Salle socioculturelle	A.P.E.L de l'école
27 avril 2014	Vide grenier	Salle socioculturelle	Comité de Jumelage
7.8.9 et 10 mai	Fête du chant	Salle socio, église, bar des sports	Dastum Bro Gerne

7. 8. 9 ET 10 MAI « FETE DU CHANT »

Du fait d'un calendrier favorable, l'édition 2014 va s'étaler sur cinq jours.

Mercredi 7 mai : Nous allons innover en demandant aux habitants du bourg d'ouvrir leur maison pour **accueillir des chanteurs**, des conteurs, des musiciens, et tous nous nous retrouverons à la salle socioculturelle pour un casse croûte en musique.



Jeudi 8 mai : les **stages**. Trois sont prévus : chant à la marche, l'autre sur un répertoire français et le troisième sur les ronds. Ce stage durera 2 jours.

Cette journée sera ponctuée par une soirée cinéma pendant laquelle nous présenterons les films tournés en Finlande et en Bretagne. Le premier après avoir été projeté à Quimper est passé à la télévision au mois de décembre, le second plus court montre les enfants filmés avec Brigitte Cloarec à l'école Notre Dame du Juch.

Vendredi 9 mai : traditionnelle veillée

Samedi 10 mai, le matin conférence au bar des sports.

L'après-midi fest-deiz auquel succèdera un stage de gavotte glazik animé par Raymond Le Lann et Marie Ansquer.

Le soir fest-noz. Il y aura un concours : « dans ar butun » c'est-à-dire que le meilleur danseur se voit remettre un paquet de tabac, et la meilleure danseuse un mouchoir.

Dimanche 11 mai, balade chantée, avec un nouveau circuit, c'est dire si Le Juch regorge de lieux plus beaux les uns que les autres !

Le midi, apéritif offert par la municipalité suivi du **repas de crêpes**.



L'après-midi **concert à l'église**. Nous accueillerons une chanteuse écossaise ainsi que Nicole Pochic, chanteuse bigoudène.

J'espère que vous viendrez nombreux partager ces moments avec nous. Notre culture vient de loin, il faut l'entretenir, la partager pour les générations futures, pour qu'elles sachent d'où elles viennent pour savoir où elles vont.

L'adjointe à la culture
Monique Cariou

A TRAVERS LA COMMUNE...

Urbanisme

Déclaration préalable (4)

Pose bardage, pose panneaux photovoltaïques, pose velux, modification porte garage

Permis de construire (5)

Double silo à maïs, maison d'habitation, modification façade, extension d'un atelier, rénovation d'habitation

Certificat d'urbanisme (3)

1 Cua (d'information)
2 Cub (opérationnel)

Elections - Rappel

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les 15 conseillers municipaux de la commune. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 salle du conseil municipal en mairie

ATTENTION : Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Site officiel de la commune en ligne à partir de fin mars



Grâce à ce site vous pourrez être informés de l'actualité de la commune, des démarches administratives et rester en relation constante avec les élus et l'administration.

Vous pourrez le consulter sur le «lejuch.fr »

Echos de la paroisse

La messe a lieu au Juch le 2^{ème} dimanche de chaque mois à 11h15.

Ateliers promotion de l'équilibre ; c'est reparti



Vous avez 65 ans et plus ? Nous vous invitons à une conférence « équilibr'âge » qui aura lieu à la salle socioculturelle le lundi 17 mars à 14h30.

Les sujets abordés : Quelques chiffres sur les chutes, comment aménager les lieux de vie, comment entretenir son équilibre, comment se relever après une chute.

A l'issue de la conférence, les retraités volontaires pourront s'inscrire à un atelier Equibr'âge. Cet atelier comporte 1 séance hebdomadaire pendant 8 semaines. Animées par un kinésithérapeute, ces séances auront lieu à la salle socioculturelle. Financée par la Carsat (Assurance retraite) et le Conseil Général, une participation individuelle de 15 € vous sera demandée.

Dates des ateliers : 24 mars, 31 mars, 07 avril, 14 avril, 12 mai, 19 mai, 26 mai, 02 juin.

Distribution des colis de Noël

Le samedi 11 janvier, les membres du CCAS et du Conseil Municipal sont allés remettre un colis de Noël aux aînés n'ayant pas pu se déplacer au repas offert par le CCAS. Comme chaque année, c'est un accueil très chaleureux qui leur a été réservé.



Yves Youinou et Christiane Cuzon

« Mise en lumière de la commune du Juch », concours de photos du 27 mars au 19 avril.



A l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays le 14 et 15 juin, la commune du Juch en partenariat avec l'Office du Tourisme du Pays de Douarnenez et Douarnenez

Communauté proposent un concours photo afin de valoriser le Patrimoine du Juch à travers la lumière.

Le concours est ouvert à tous. Les photos déposées pour le 10 avril dernier délai seront sélectionnées par un jury, puis exposées à la salle du conseil lors de la journée du Patrimoine de Pays.

Règlement du concours à votre disposition à la mairie ou sur le site officiel de la mairie (www.lejuch.fr)

Centre de loisirs

Garderie possible de 7h30 à 9 h et de 17h30 à 19 h à l'école Notre Dame. Une navette passe prendre les enfants à 9 h et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Pour la bonne organisation et la gestion des places dans la navette, il est impératif d'inscrire les enfants 48 h à l'avance. Renseignements auprès de l'ULAMIR : 02.98.74.27.71

Cartes Nationales d'Identité



A l'approche des examens et vacances d'été, les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité peuvent être rallongés.

Il est important que les demandeurs tiennent compte des délais de traitement.

Pensez dès à présent à vérifier la date de validité de votre carte et n'attendez pas pour la refaire. Le délai moyen de délivrance est de 3 à 6 semaines.

Nouvelle activité sur la commune : Une maison d'édition, rue de la gare

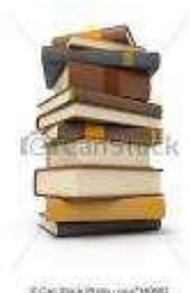
Yannic Bunel ne manque pas d'idées : auteur, éditeur et bientôt libraire !

Editeur de bandes dessinées et de livres illustrés, **Yib** propose aux particuliers comme aux éditeurs la fabrication de livres à l'unité ou en petites séries (500 ex).

Capables de réaliser en interne la maquette complète nécessaire à l'impression, il apporte à tous conseils et aides pour les projets d'impressions (formats de fichiers, profils colorimétriques, mise en page, bon à tirer...), avec cette volonté d'être un imprimeur compétitif et flexible doté d'un vrai service client et ce sans interfaçage informatique. 60 auteurs au catalogue ! 25 livres parus !

L'entreprise située route de la gare emploie 2 salariés et un stagiaire. Un projet d'ouverture d'une librairie en rez de chaussée de l'atelier est déjà bien engagé et les travaux ne devraient pas tarder.

Pour en savoir plus sur YIB, consultez les sites www.yib-edition.com



Le Parcours de la citoyenneté



Tous les jeunes Français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale doit se faire dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Une attestation de recensement vous sera alors remise. Celle-ci vous sera réclamée pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ou conduite accompagnée etc...).

Les données issues du recensement faciliteront, à vos 18 ans, votre inscription d'office sur les listes électorales si vous remplissez les conditions légales pour être électeur. **Lors de votre passage en mairie, pensez à vous munir de votre Carte Nationale d'Identité et de votre livret de famille.**

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13 février 2014

Compte administratif 2013 - budget Commune

Le compte administratif 2013 fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2013 de 22 220,98 €. En 2012, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de 156 539,17 €. Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif est de 178 760,15 €.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 559 622,57 €

Dépenses : 537 401,59 €

Résultat de l'exercice : +22 220,98 €

Résultat reporté de 2012 : +156 539,17 €

Résultat de clôture de la

section fonctionnement : + 178 760,15 €

Investissement

Recettes : 383 144,82 €

Dépenses : 142 800,77 €

Résultat de l'exercice : 240 034,05 €

Résultat reporté de 2012 : - 37 551,84 €

Résultat de clôture de la

section d'investissement : 202 792,21 €

Compte administratif 2013 – Budget Assainissement

Le compte administratif 2013 du budget assainissement fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2013 de 11 015,33 €. En 2012 le résultat de l'exercice de fonctionnement est de 16 660,40 €. Au global, l'excédent cumulé du compte administratif est de 27 675,73 €. Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 33 937,50 €

Dépenses : 22 922,17 €

Résultat de l'exercice : 11 015,33 €

Résultat reporté de 2012 : 16 660,40 €

Résultat de clôture de la section fonctionnement :

+ 27 675,33 €

Investissement

Recettes : 34 133,49 €

Dépenses : 18 537,27 €

Résultat de l'exercice : -15 596,22 €

Résultat reporté de 2012 : - 14 171,48 €

Résultat de clôture de la section d'investissement :

+ 1 424,74 €

Compte administratif 2013 - Budget lotissement Roz ar Park

Le compte administratif 2013 du budget du lotissement « Roz Ar Park » montre un résultat de l'exercice de fonctionnement égal à - 27933,25 €. L'antécédent 2012 reporté est égal à + 27933,23 €. Au global, le déficit cumulé du compte administratif est de 0.02 €.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 75 247,77 €

Dépenses : 103 181,02 €

Résultat de l'exercice : - 27 933,25 €

Résultat de l'exercice 2012 + 27 933,23 €

Résultat de clôture de la

section fonctionnement : - 0.02 €

Investissement

Recettes : 0.00 €

Dépenses : 43 440,77 €

Résultat de l'exercice : - 43 440,77 €

Résultat de clôture de la

section d'investissement : - 43 440,77 €

Rétrocession anticipée de la maison des sœurs

Par courrier en date 11 novembre 2013, l'association des propriétaires de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces nous informe que les membres de l'association sont d'accord pour rétrocéder à titre gratuit cette maison d'une manière anticipée.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte cette rétrocession à titre gratuit de la maison des sœurs.
- Décide que la convention établie reste cependant applicable sur l'ensemble des bâtiments avec ses dépendances sans réserve repris au cadastre sous la section AA n°47.
- Décide que tous les frais relatifs à cette rétrocession seront à la charge de la commune et effectuée par acte authentique devant Me MALEFANT, notaire à Douarnenez
- Décide que Me MALEFANT, actualisera la convention signée le 09 janvier 2003 afin d'éviter tous litiges ultérieurs entre les 2 signataires de la convention

SIMIF Demande de retraits et d'adhésion de communes

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable :

- Sur le retrait des communes de LE FAOU, PLOUENAN et PLOUGOULM
- Sur l'adhésion de la commune de GUISSENY.

Rapport des adjoints

Yves TYMEN donne lecture de la nouvelle composition du syndicat des eaux qui est composé de six membres 3 membres pour la commune de Pouldergat et 3 membres pour la commune de Le JUCH. M. Gaby GUELLEC est nommé président. La commune sera représenté par Mrs TYMEN Yves ; STEPHAN Sébastien et COURBERAND Michel.

Questions diverses

Patrick TANGUY, membre du groupe de travail sur la redevance incitative au sein de Douarnenez Communauté, fait remarquer un manque de communication sur la progression du tarif qui sera appliqué sur les communes rurales afin de procéder à un équilibrage avec la ville de Douarnenez à l'horizon 2020.

Conseil municipal du 11 mars 2014

Vote des taux d'imposition 2014

Sur proposition de la commission des finances et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide l'application d'une hausse de 1,50 % des taux comme suit :

Taxes	Bases	Taux 2013	Taux 2014	Produit
Habitation	891 500 €	13.45 %	13,65 %	121 690 €
Foncier bâti	521 800 €	18.04 %	18.31 %	95 542 €
Foncier non bâti	47 490 €	50.51 %	51.27%	24 405 €
			Produit total	241 637 €

Budget commune 2014

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement : 500 000,00€

Investissement : 418 000,00€

Budget assainissement

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif Assainissement 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement : 40 000,00 €

Investissement : 65 900,00 €

Budget lotissement communal « Roz ar Park »

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif du Lotissement Roz ar Park 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement : 130 000,00 €

Investissement : 43 440,79 €

Convention d'assistance pour la station d'épuration

Le Conseil Général du Finistère, conformément à son projet stratégique, et soucieux de contribuer à l'atteinte du bon état des eaux fixée par la Directive cadre européenne 2000-60-CE, met à disposition des maîtres d'ouvrage de systèmes d'assainissement une assistance technique.

Par convention signée en 2009, la commune a souhaité que le Service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) assure le suivi de fonctionnement de la lagune pour une durée de 5 ans.

Cet engagement contractuel étant arrivé à son terme au 31 décembre 2013, le Conseil Général propose une nouvelle convention d'assistance technique.

La station d'épuration étant du type lagunage, la participation forfaitaire de base est de 368 € (valeur 2014)

Accord unanime du conseil municipal.

Rapport des adjoints

Danièle SALM informe l'assemblée que Douarnenez Communauté a validé le projet de circuit Rulosquet. La participation communale est fixée à hauteur de 25% sur un projet estimé à 25 000,00 €.

VIE ASSOCIATIVE

Club des retraités

Après les tempêtes de l'hiver, voici que le printemps nous revient La pluie et le vent feront place aux rayons du soleil... Comme les années passées, les animations et sorties vont commencer.

Jeudi 6 mars, le club a fêté les gras. Le kouign a été partagé lors de cet après-midi de retrouvailles.



Des sorties sont prévues. La première est fixée au mardi 27 mai, avec nos voisins de Guengat, direction Rochefort-en-terre. Départ du Juch à 8h15 en face de la mairie.

La fin de la matinée sera mise à profit pour visiter la ville. Le repas sera servi dans une auberge. Ce sera la fête du cochon, comme à St Nic, avec tout le cérémonial habituel.... Convivialité assurée.

L'après-midi visite du parc animalier avec possibilité de faire le tour du parc avec un petit train (2 euros à payer sur place) retour au Juch en fin de soirée. Le prix est fixé à 54 € par personne. S'inscrire au club dans les meilleurs délais.

Une escapade de 3 jours est également retenue du 31 juillet au 2 août inclus, au Puy-du-Fou en Vendée. Le voyage, le séjour, la restauration pour 250 €. Les inscriptions sont lancées par tél : Yves Youinou 02.98.92.21.08 ou au club le jeudi après-midi

A bientôt

Y. Youinou

Comité d'animation

Avec l'arrivée des beaux jours, nous reprenons les animations. Prenez note....

Reconduction du « Printemps de la gare », avec balade à vélo ou balade pédestre selon vos envies, suivi d'un pot de l'amitié en musique. Cette animation aura lieu le dimanche **20 avril à 10 h.** RDV sur le parking du stade de foot.

Il y a d'autres dates importantes à noter dans vos agendas...

Le vendredi **15 août, le bourg sera en fête** avec une restauration sur place et animation par les célèbres « Mouez Port Rhu », suivi du fest-noz, animé par « Rez-Ket-Bill ». Dans l'après-midi, une balade au fil de l'eau vous sera proposée à 16 h.

Nous envisageons aussi d'organiser un **thé dansant au mois d'octobre**, ainsi qu'un **tournoi de belote au mois de novembre**. Nous pensons mettre en place avec toutes les associations de la commune une soirée de **réveillon du nouvel an le 31 décembre**. Pour ces animations, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous donner votre avis et vos idées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alain Cariou au 09.81.74.88.02.

Le comité d'animation.



Le **samedi 28 juin**, nous vous proposons le traditionnel **feu de la Saint Jean**, sur le parking du stade de foot, avec une restauration sur place, un groupe local et des animations. RDV à 19 h.

Comité de jumelage

Les 45 adhérents s'activent pour le vide grenier du 27 avril et l'accueil des Périgourdins du 29 mai au 1 juin

L'assemblée générale du comité de jumelage « Le Juch – Saint-Geniès » s'est tenue le mercredi 29 janvier en présence de 42 adhérents.

Dans son rapport d'activités, le Président revient sur les événements marquants de l'année 2013 :

Le Vide-Grenier du 27 avril fut un succès tant au niveau de la participation des exposants que de la fréquentation. Cette animation est reconduite en 2014, et aura lieu le dimanche 27 avril.



Le déplacement à Saint-Geniès regroupant 35 participants, s'est déroulé dans une bonne ambiance. En 2014, ce sont les Périgourdins qui nous rendrons visite le week-end de l'Ascension (du 29 Mai au 1er Juin).

Une nouvelle activité a vu le jour en Septembre : le Vide-Grenier « spécial puériculture » ; la fréquentation satisfaisante nous amène à reconduire cette manifestation à la même date : dernier week-end de Septembre.

Après s'être acquittés de la cotisation annuelle de 10 euros, les adhérents se sont retrouvés autour du buffet.

VIDE GRENIER

**27 AVRIL à partir de 9 h
salle socioculturelle et extérieur.**

Location de tables pour les exposants :
5 € le mètre à l'intérieur de la salle

4 € le mètre à l'extérieur

Location d'un emplacement, sans table :

4 € le mètre à l'intérieur

3 € le mètre à l'extérieur

Entrée : 1,50 €

(gratuit pour les moins de 12 ans).

Réservations D. Canonico 02 98 74 70 88 ou
M. Couberand 02 98 92 31 14.

Graine d'Hellébore

L'assemblée générale qui a eu lieu le 27 février a permis de faire une rétrospective des activités de l'année passée et l'occasion de remercier les uns et les autres pour leur investissement.

Les finances sont saines. Comme les années passées, les activités sont reconduites en 2014, une sortie aux floralies est programmée le 8 mai.

Le conseil d'administration se réunira pour l'élection du bureau début avril.



Le conseil d'administration se réunira pour l'élection du bureau début avril.

Histoire et Patrimoine



Le costume festif du Juch considéré comme un des plus beaux de Bretagne figure dans les recueils des éminents spécialistes des costumes bretons.

C'est incontestablement un élément du patrimoine qui mérite beaucoup d'attention.



Au début du XXème siècle, il y avait 9 tailleurs de vêtements au Juch et 2 tisserands. Certains travaillaient dans leur commerce de tissus et d'autres louaient leurs services dans les foyers au gré des demandes.

Tous les vêtements étaient faits sur mesure.

Le costume breton demandait un savoir faire et une minutie sortant du commun. Les premières machines à coudre sont venues seulement vers les années 1910. Jusque là tout se faisait à la main.

Les costumes de mariés nécessitant un long travail (3 mois pour certains) étaient réalisés dans des ateliers de Quimper, Poudergat etc.

Mme Le Goff, née Anna Chevalier, brodeuse confirmée au Juch, a confectionné de très nombreux costumes brodés blancs : les costumes dits de « jeune fille » portés à l'occasion des processions.

En sortie, les hommes comme les femmes étaient vêtus de leur « diliad sul » vêtements du dimanche, véritable carte d'identité.

Les magasins de vente d'habits de confection ont définitivement supprimé les métiers de tailleurs. Les deux dernières boutiques juchoises (fermées vers les années 1970) ont été celles de Jean Cariou et Joseph Guichaoua .

Les plus vieux costumes, devenus trop fragiles, ne peuvent plus être portés lors des fêtes comme le pardon du 15 août . Aussi pour consolider les autres, **un atelier de réfection des costumes a lieu les mardis après-midi de 14 h 15 à 16 h..**

Toutes les personnes intéressées par cet atelier : consolidation de pièces de costume, création de tablier, initiation aux points de broderie etc. y sont les bienvenues.

Renseignements complémentaires auprès de Marie-Agnès LE DOARE au 06.64.37.48.11 ou Chantal ALLEN au 06.74.15.78.09

Dilhad gouel ar Yeuc'h a zo e-touez ar re gaerañ zo e Breizh ha ne ket drol neuze o dije rastellet kement a veuleudioù digant an dud barrek o deus skrivet levrioù war ar gwiskamant hengounel. Tamm eus hon glad int a dra-sur hag ur pec'hed e ve chom hep soursial deusouto.

E derou an XX ved kantved e oa nav c'hemener ha daou wiader o vevañ eus o micher er Yeuc'h. Lod a laboure en o stal hag ar re all a yae eus un ti d'egile pa vezent goulennet. Tout an dilhajoù a veze fardet diouzh ment an dud.

Ret e oa bezañ ur mailh war e vicher ha labourat gant evezh bras evit aozañ dilhad ar vro a veze graet tout gant an dorn rak ar c'hentañ mekanik da wriat a zo bet gwelet er vro er bloavezhioù goude 1910 hepken.

An dilhad eured a veze fardet e-barzh stalioù e Kemper, Pouldregat...abalamour ma veze ret labourat pell warno (3 miz evit darn)...

An Itron Gow, ganet Anna Chevalier, a oa ur vroderez dispar anezhi. Er Yeuc'h e oa o chom ha fardet he deus kalz dilhajoù neudet evit ar merc'hed yaouank hag a veze douget da geñver ar prosionoù.

D'an devezhioù-gouel gwazed ha merc'hed a veze gwisket en o dilhad Sul a oa merk o stad hag o renk er gevredigezh.



Diskaret eo bet ar vicher-kemener gant ar stalioù dilhad-graet. Ar stalioù diwezhañ, bet serret e-tro ar bloavezhioù 1970, a oa re Jean Cariou ha Joseph Guichaoua.

An dilhajoù koshañ o vezañ deuet re vresk ne c'hellont ket muiñ bezañ douget da geñver ar gouelioù evel pardon Hanter-Eost. Evit renkañ ha reneveziñ ar re all 'ni eo e vo savet ur « Stal reneveziñ an dilhad » bep meurzh goude merenn eus 14.15 da 16eur e TI an Holl . An dud a fell dezho renkañ pezhioù-dilhadao, aozañ tavañcherioù, deskiñ ar mod da vrodañ... a vo deuet mat.

Evit gouzout muioc'h n'eus ken telefoniñ da M.A Le Doare 06 64 37 48 11 pe da C. Allen 06 71 15 78 09.

Site de l'association : <http://lejuch.patrimoine.free.fr>

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces

Chaque vendredi des mois de janvier et février, Jean-Yves de l'ULAMIR est intervenu dans les deux classes de l'école. Les CE-CM se sont initiés à la capoeira, art martial afro-brésilien qui puiserait ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains du temps de l'esclavage. Quant aux maternelles-CP, ils ont découvert des jeux collectifs traditionnels.

Au cours du mois de février, les moyens et les grands de la classe maternelle ont étudié le Moyen âge et ont réalisé des hennins pour « les dames » et des écus pour « les chevaliers ».

Nous vous présentons ici l'ensemble de la seigneurie de la classe (ou presque car l'un des chevaliers était allé explorer des contrées plus chaudes lors de l'immortalisation de ce moment).

Nos petits élèves ont aussi assisté à la MPT de Kerfeunten à un spectacle de la compagnie Bouffou, théâtre intitulé « Toi du Monde » et visionné au cinéma de Douarnenez une série de courts métrages regroupés sous le nom du « bal des lucioles ».

Ils ont également envoyé des cartes de vœux à leurs proches ce qui, nous n'en doutons pas, a dû faire des heureux.



Comme tous les ans, les parents de l'école organisent leur traditionnel

Repas crêpes le lundi de Pâques salle socioculturelle

**Ils vous attendent nombreux le
lundi 21 avril à partir de 12 h.**

Rappelons que cette manifestation, comme toutes celles qui sont organisées au cours de l'année scolaire, sert à financer les nombreuses activités (cinéma, théâtre, piscine, classe de découverte...) des enfants.

INFORMATIONS DIVERSES

Des vacances avec le secours populaire



Comme chaque année, le Secours populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours. Le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02 98 44 48 90 du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Alerte ! Téléphone, Internet, électricité coupé. Elaguez vos arbres !

Les récentes tempêtes ont montré tous les risques que présente une proximité trop grande de la végétation par rapport aux réseaux de distribution électrique. Nombre de nos administrés en ont subi les conséquences par des coupures électriques souvent longues.

ERDF recommande une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique.

Qui est responsable de quoi ?

Le propriétaire ou l'occupant du terrain

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, bas côté, fossés, routes)

Dans ce cas, l'élagage des végétaux est à la charge financière du propriétaire ou l'occupant. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

Si le propriétaire choisit de réaliser les travaux d'élagage, il doit le faire dans le strict respect des règles de sécurité associées à cette activité.

Des plaquettes d'informations sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les 2 cas les démarches à suivre.

Le saviez-vous ?

Lorsque les branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. **Celui-ci est en moyenne de 6000 €.** En cas de manque d'entretien votre assureur pourrait refuser de garantir les dommages causés.

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage des végétaux situés à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF.

Boîtes aux lettres



Afin de faciliter la distribution du courrier par les facteurs remplaçants, il est demandé aux citoyens d'indiquer leurs noms de façon lisible sur les boîtes aux lettres.

Merci de votre compréhension.

Stop pub

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible



Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ces autocollants mentionnent en général le souhait de continuer à recevoir l'information de sa collectivité.

Disponible en mairie et à Douarnenez Communauté.